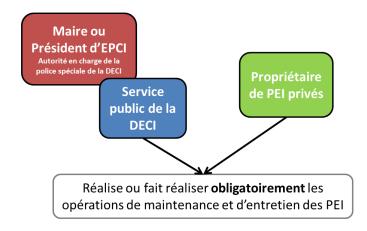
FICHE N°34: OPERATIONS DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIEN

Synthèse :



Maintenance préventive

- Maintenir le PEI dans un état de fonctionnement normal selon les normes en vigueur;
- Garantir l'accès au PEI (entretien des accès, des abords, etc.);
- Garantir la signalisation et la numérotation (peinture, panneaux, marquages au sol, etc.).
 - → Action régulière et planifiée

Maintenance corrective

- Remettre en état le PEI dont un défaut entraine sa mise en indisponibilité.
 - → Action ponctuelle

OBJECTIF: Préserver les capacités opérationnelles des PEI

Processus d'information des acteurs de la DECI :

